

Notes personnelles :

Adresses utiles :

POINT D'ACCES AU DROIT

1 rue Paul Petitclerc – 70000 VESOUL
(Maison d'accès au droit)
Tél. 03 84 75 80 49

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Jeudi (sauf 2 ^e et 4 ^e)	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Vendredi	9h à 12h	13h à 15h30

12 rue Anatole France-70200 LURE
(PAM - « Le Bocal »)
Tél. 03 84 30 33 36

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
Jeudi	9h à 12h	13h30 à 16h30
2e et 3e Mercredi	9h à 12h	13h30 à 16h30

60 rue de la république-70200 LURE
(Tribunal Judiciaire)
Tél. 03 84 30 26 26

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
2e et 4e Lundi	9h à 12h	13h à 16h

2 rue de Lorraine– 70100 GRAY
(TOI' Services)
Tél. 03 39 45 00 54

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
2e et 4e Mardi	9h30 à 12h	13h à 16h

1, place Saint-Pierre – 70300 LUXEUIL LES BAINS
(Mairie)
Tél. 03 84 40 63 59

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
1er Lundi	9h à 12h	Extérieur

5 bis Avenue de Lattre de Tassigny-70300 LUXEUIL LES BAINS
(Maison du citoyen-Quartier Messier)

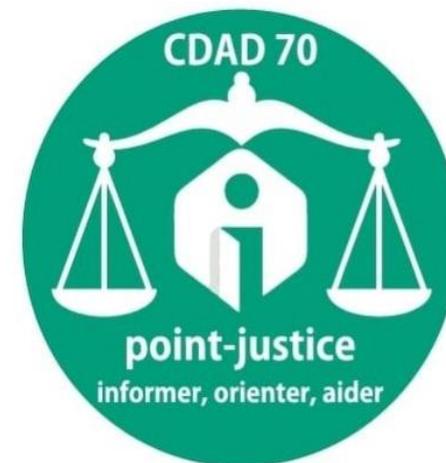
Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
3e Lundi	9h à 12h	Extérieur

45 rue du Général de Gaulle – 70400 HERICOURT
(Centre communal d'action sociale)
Tél. 03 84 36 67 70

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)		
1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi	9h à 12h	13h30 à 15h30

CONSEIL DEPARTEMENTAL

DE L'ACCES AU DROIT DE LA HAUTE-SAÔNE



Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Saône

*Besoin d'une information juridique,
D'un conseil relatif à une procédure,
Des professionnels du droit vous
répondent.*

Site internet : <https://cdad70.fr>



E-mail : cdad.hautesaone@orange.fr

INFORMATION SUR VOS DROITS ET OBLIGATIONS

- Vous avez un problème d'ordre familial (séparation, succession, enfants, personne âgée...)
- Vous désirez connaître vos droits et obligations en tant que locataire ou propriétaire
- Vous rencontrez des soucis avec un organisme de crédits, une société de démarchage à domicile...
- Vous êtes en conflit avec votre voisin, un commerçant, un artisan, votre employeur, une administration...
- Vous êtes confrontés à une situation de violence, de discrimination.

ORIENTATION

- Consultation juridique gratuite auprès d'un avocat, d'un huissier ou d'un notaire
- Orientation vers une association, une administration, les conciliateurs de justice, le défenseur des droits...

AIDE DANS VOS DEMARCHES

- Administratives
- Juridiques
- Litiges particuliers ou professionnels
- Conflits de voisinage ou de famille

**PERMANENCES CONFIDENTIELLES,
GRATUITES,
SANS RENDEZ-VOUS**